

ANNEXE N° 2

à la convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage
entre la Collectivité européenne d'Alsace et l'Aéroport de Bâle-Mulhouse
pour l'élargissement du passage supérieur de la RD 12bis1 – Piste de
l'aéroport de Bâle-Mulhouse

Programme des travaux – Dossier des ouvrages et équipements

Programme portant sur la chaussée départementale :

RD 12 bis I : RD de catégorie 3 : VOIE DE LIAISON – RESEAU D'ACCOMPAGNEMENT

Projet de réalisation d'un élargissement du pont sous la piste principale surplombant la RD 12 BIS I et la voie ferrée dans le cadre obligatoire de la mise en conformité à la réglementation relative à la sécurité aérienne.

- Agrandissement de l'ouvrage d'art sous piste de 30ml côté Ouest et de 30ml côté Est.
- Dimensions de l'ouvrage : tranchée couverte 210ml – tranchée ouverte 61 ml – tranchée couverte 68ml.
- Gabarit non soumis à la réglementation spécifique des tunnels routiers de plus de 300ml.

Les hypothèses de dimensionnement sont les suivantes :

- Chaussée de type bitumineuse épaisse ;
- Trafic 2019 : TMJA 140PL/jour/2sens et TMJO 177PL/jour/2sens ;
- Indice de l'hiver de référence : hiver de référence 2016 à 197°CJ ;
- Réseau routier non structurant ;
- Plateforme de classe PF2qs ;
- Durée de vie de 20 ans.

Structure de chaussée :

RD 12 BIS I

- **Couche de roulement : 6 cm de BBSG 0/10 ;**
- **Couche de base : 10 cm GB4**
- **Réglage : 10 cm de GNT B2**
- **Fondation : 25 cm GNT B2 sur une PF1 (20mPa mini).**

Voirie de déviation provisoire en travée Nord

La structure de chaussée de la déviation provisoire en travée Nord est proposée par l'aéroport dans le Dossier d'Exploitation Sous Chantier (cf. article 5.3 de la présente convention). Ce dernier fait l'objet d'une validation par la Collectivité européenne d'Alsace dans un délai de 45 jours à compter de la remise du Dossier d'Exploitation Sous Chantier.

Programme portant sur les équipements routiers divers (détail des prestations incluses au projet) – voir annexe 1 :

- Mise en œuvre d'un éclairage de base + renfort à LED ;
- Un interrupteur crépusculaire en tête Ouest ;
- Deux luminancemètre (un de part et d'autre de l'ouvrage) ;
- 2 Panneaux B14 à 50km/h, permettant de réduire la vitesse à 50km/h sous la totalité de l'ouvrage.
- Mise en œuvre de deux niches de sécurité aux entrées Ouest et Est de l'ouvrage, comprenant chacune :
 - Une zone pour le stationnement d'urgence ;
 - Une fondation + un support de fixation des équipements ;
 - Un poste d'appel d'urgence GSM ;
 - Deux extincteurs ;
 - Un panneau CE2a (non lumineux) ;
 - Un panneau CE29 (non lumineux) ;
 - Une armoire divisionnaire comprenant l'ensemble des équipements de distribution énergétique et de gestion (automates) des équipements.
- Création d'un point de livraison ENEDIS dédié à l'alimentation des équipements de l'ouvrage, d'une puissance de 60kVA.